

Proposition présentée par les députés:

Mmes et MM. Charles Beer, Thierry Apothéloz, Christian Brunier, Loly Bolay, Alain Charbonnier, Antoine Droin, Alain Etienne, Laurence Fehlmann Rielle, Marianne Grobet-Wellner, Sami Kanaan, Véronique Pürro, Albert Rodrik, Maria Roth-Bernasconi, Françoise Schenk-Gottret et Carlo Sommaruga

Date de dépôt: 24 octobre 2002

Messagerie

Proposition de motion

pour un engagement urgent des pouvoirs publics contre le chômage dans le secteur bancaire

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la crise conjoncturelle et structurelle sans précédent que traverse le secteur bancaire genevois ;
- les annonces et décisions de centaines de suppressions de place de travail et licenciements ;
- l'importance de maintenir l'emploi du plus grand nombre en terme économique et en terme social;

invite le Conseil d'Etat

- à convier sous son égide, l'ensemble des établissements de la place, les partenaires sociaux de la branche, les services de l'Etat intéressés, à une réunion urgente de crise destinée à adopter des mesures permettant le maintien de l'emploi et des connaissances dans la branche ;
- à adopter dans la concertation, un vaste plan de partage du travail couplé avec des mesures de formation continue;
- à encourager, par des processus de requalification et recyclage, des reconversions durables.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'économie mondiale traverse une période de turbulences particulièrement inquiétante. A l'origine de cette situation se trouvent l'éclatement de la bulle spéculative de la fin des années nonante, l'effondrement du mythe de la nouvelle économie et une phase de déréglementation sans limite. Les bourses s'enlisent dans la crise de confiance parce que les noms d'Enron, Worldcom, ou plus près de chez nous Vivendi ou encore Retenanstalt, sont devenus synonymes d'autant de scandales. Ces scandales illustrent la crise d'un capitalisme devenu seul maître de la planète, tout puissant, voué à ses destructions comme à ses démons auto-destructeurs. Si les cours de bourse chutent, si la confiance des investisseurs et des épargnants est minée, c'est que le système est malade, pas seulement malade des malversations de certains dirigeants. Le capitalisme est malade de ses propres logiques, dérives et autres excès, malade de ses illusions, de ses fuites en avant, de ses déréglementation et de ses méga-fusions.

Genève fortement orientée vers la monoculture tertiaire, haut lieu de la gestion de fortune privée vit directement les conséquences de cette crise mondiale du capitalisme. A ces données s'ajoutent les fusions internationales ou « du cru ». Le secteur bancaire genevois, à l'instar de l'horlogerie ou la métallurgie dans les années septante et quatre-vingt, vit une crise sans précédent ou les aspects conjoncturels se mêlent aux dimensions structurelles. La fermeture de la succursale genevoise de la Private bank Switzerland, la crise du Crédit Suisse, les difficultés de Morgan Stanley ou de Julius Bär, les fusions de Lombard & Odier avec Darier & Hentsch, de l'Union Bancaire Privée avec la Discount Bank and Trust Company sont autant de marques de cette crises. Conséquence : annonces et prévisions de centaines de suppression d'emplois et licenciements dans la banque genevoise.

Face à ces difficultés, le Gouvernement de la République et canton de Genève doit impérativement sortir de son inaction, prendre des mesures particulières visant la promotion du partage du travail, de la formation continue et le reclassement des personnes licenciées. Pour ce faire il est impératif de convier sous l'égide du Conseil d'Etat, l'ensemble des établissements de la place, les partenaires sociaux de la branche, les services de l'Etat intéressés, à une réunion urgente de crise destinées à promouvoir ces mesures d'urgence. C'est pourquoi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de renvoyer sans délai cette motion au Conseil d'Etat.